

REVUE BELGE  
DE  
NUMISMATIQUE  
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V<sup>te</sup> B. DE JONGHE, A. DE WITTE ET FRÉD. ALVIN.

1913

SOIXANTE-NEUVIÈME ANNÉE.



BRUXELLES

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

*Rue de la Limite, 21.*

1913

LA  
MÉDAILLE DE GUILLAUME DE BURY

Chanoine de l'Église Métropolitaine de Malines

PLANCHE XVI

La pièce que nous allons décrire, œuvre encore inédite du médailleur bruxellois Adrien Waterloo (1), appartient à la collection de feu le baron Surmont de Volsberghe, qui en avait découvert deux exemplaires et s'était proposé de la publier dans cette *Revue* (2), quand des circonstances indépendantes de sa volonté l'obligèrent à différer un projet qu'il fut malheureusement empêché de réaliser dans la suite.

La collection de notre regretté confrère étant entrée, comme on sait, grâce à son intelligence générosité, depuis tantôt dix ans, au Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale (3), nous con-

(1) Voy. sa biographie et la liste de ses œuvres dans la *Revue*, année 1885, p. 250.

(2) Un travail de M. Surmont, sur le chanoine de Bury, fut lu par M. de Schodt à la séance du 13 mai 1888 de la Soc. roy. de Num. Voy. *Revue*, 1888, p. 501.

(3) Voy. *La collection Surmont de Volsberghe au Cabinet des médailles de Bruxelles*, par Fréd. ALVIN, dans *Revue des Archives et Bibliothèques de Belgique*, III, 287.

sidérons aujourd'hui comme un devoir en même temps que comme un hommage rendu à sa mémoire, de donner suite à l'intention qu'il avait eue.

Voici donc la description de cette médaille, dont il n'existe toujours, jusqu'à présent, que les deux seuls exemplaires, l'un sans retouche, mais assez mal venu à la fonte, et l'autre légèrement reciselé, retrouvés par M. Surmont :

GVILIELMVS DE BVRI EO ANNO BRVX · NATVS ·  
CAN · MECHL.

Buste calotté de Guillaume de Bury, tourné à gauche et revêtu du camail et de la robe de chanoine. Devant le buste AAA · F.

*Rev.* DE BVRI AD FASCEM : DE FASCE AD BVRIM.

Personnage vu de dos, coiffé d'un feutre, vêtu d'un habit à basques, portant au côté une besace et marchant vers la gauche en détournant la tête à droite; il s'appuye, de la main gauche, sur le manche d'une charrue, et tient, de la main droite, une hache renversée entourée de faisceaux.

Bronze. Diam. : 48 millim.

Cabinet des médailles de la  
Bibliothèque royale.

Guillaume de Bury naquit à Bruxelles, le 16 décembre de l'année 1618, comme l'indique la légende chronogrammatique de sa médaille, au sein d'une famille des plus honorables appartenant à la noblesse rurale du pays.

Son père, N. de Bury, avait épousé la fille d'un certain Guillaume van der Motten, qui fut nommé

jusqu'à quatorze fois conseiller de la ville de Bruxelles.

Ainsi s'expliquerait probablement la devise « *De buri ad fasces : De fasce ad burim* » de la charrue aux faisceaux, qu'il crut devoir prendre et qui rappellerait ses origines familiales, le mot *buris* signifiant manche de charrue et les faisceaux étant le symbole des fonctions publiques.

Quoi qu'il en soit, ainsi que nous l'apprennent Jean-Noël Paquot (1) et le chanoine Reusens (2), après avoir terminé ses premières études, en 1639, donc à l'âge de vingt et un ans, il entra chez les Oratoriens, enseigna pendant quelque temps la poésie, puis quitta la congrégation de l'Oratoire.

Comme il faisait, en 1644, un voyage en Italie et se trouvait à Rome, il y vit, paraît-il, affichée sur les murs de la ville éternelle, l'annonce de la vacature d'un bénéfice de la fondation instituée par le chanoine Zellaer, à l'église métropolitaine de Malines, bénéfice dont la collation appartenait, cette fois, au souverain pontife. S'étant hasardé à aller le demander à Sa Sainteté, alors Innocent X, il ne fut pas peu surpris de se le voir octroyer.

De retour en Belgique, de Bury alla se fixer à Malines, où il devint bientôt chanoine, les prébendes de la fondation Zellaer ayant été, l'année

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas, de la principauté de Liège et de quelques contrées voisines*. Louvain, 1758, t. XI, 16.

(2) *Biographie nationale de Belgique*, t., III p. 177.

même de sa nomination (1645), converties en canonicats par l'archevêque Jacques Boonen.

Puis il n'est plus question de lui pendant environ un demi-siècle, qu'il dut surtout employer à écrire, car il cultivait à la fois les poésies latine et flamande et avait une parfaite connaissance de la langue grecque.

En 1696, enfin, nous le voyons, soit par renoncement, soit par charité, permuter son canonicat contre un bénéfice simple que possédait un certain Antoine Blondeau.

Mais il ne devait guère survivre à cette permutation, et il mourut à Malines, âgé de quatre-vingt-deux ans, le 30 avril 1700.

Les quelques ouvrages que Guillaume de Bury a laissés et dont on trouvera la liste complète dans la *Biographie nationale de Belgique* (1), témoignent du réel bon goût littéraire qu'il possédait et de sa connaissance approfondie des antiquités ecclésiastiques.

Le premier en date, auquel il donne le titre d'*Étrennes poétiques* (2) offertes à l'archiduc Léopold d'Autriche, est un poème quelque peu dithyrambique, dédié au prince à l'occasion de son accession au gouvernement de nos provinces; le dernier (3), qui s'adresse aux arthritiques, ses

(1) Tome III, p. 177.

(2) *Strena poetica, Serenissimo Archiduci Leopoldo oblata*. 1647, in-12.

(3) *Patientissimis in album arthriticorum conscriptis fratribus*

frères, et qui le dépeint sous son véritable caractère, n'est autre chose qu'un recueil d'épigrammes badines, composé pour étourdir les douleurs de la goutte dont il avait ressenti les premières atteintes en 1647.

A en juger par ses ouvrages et aussi d'après sa physionomie aux traits fins, à laquelle Waterloos, son concitoyen et peut-être son ami, a donné comme un air d'aimable bonhomie, Guillaume de Bury semblerait avoir été un homme heureux, s'il en fut, ou plutôt une sorte de philosophe, content de peu, d'humeur enjouée, possédant une culture littéraire qui lui permettait d'aborder les sujets les plus divers et de passer, comme dit le poète, avec une égale facilité, du grave au doux, du plaisant au sévère; et il n'est pas jusqu'à son épitaphe, qu'il composa d'ailleurs lui-même, et au commencement de laquelle se retrouve le chronogramme de sa médaille, épitaphe que nous transcrivons ci-après, qui ne nous donne un aperçu du tour de son esprit :

*eorumque, in patientiæ exemplis præbendis, fortissimis ac jucundissimis coryphæis, fortitudinem et hilaritatem in Tolerando precatus, ejusdem sodalitiî sub invocatione sanctorum tutelarium juliani, Gaudentii et Hilarii, ultra annos triginta, non tamen continuos, uno, alteroque, imo et tertio, interdum feriatus confrater, ne in tam egregia congregatione siutius asymbolus compareat, inter remissiones et ferias infirmitatis; dum uti Damasus (anagr. Ad musas) subinde diverteret, tædiosi temporis fallendi gratia, effusa, vel confusa potius, pœmatia hæc, arthritidis lavamenta, L. M. D. D. Guilielmus Burius, Brux. Can. Mechl.*

## GUILIELMUS DE BURI

NATUS EO, NUMERUS QUEM NOMINIS INDICAT, ANNO  
 BRUXELLIS DECIMA SEXTA LUCENTE DECEMBRIS  
 AB ANNO MDCXLV PRESBYTER ET CANONICUS  
 FUND. ZELL. ECCL. METROP. MECHL.  
 A SEDE APOSTOLICA PROVISUS,  
 ADDICTUS STUDIO GRÆCO PARITERQUE LATINO.  
 MODICO SUO SACERDOTIO CONTENTUS  
 VIXIT USQUE AD ANNUM MDCC  
 QUI LEGIS HAEC, PROPERANS, NON SIT TIBI DICERE LONGUM :  
 MORTUUS IN SANCTA PACE QUIESCAT. AMEN.

Ajoutons encore que Paquot et le chanoine Reusens ont rapporté inexactement sa devise, qui n'est pas « *De buri ad sceptrum* » mais bien « *De buri ad fascem : de fasce ad burim* », comme on peut le voir par la médaille que nous venons de faire connaître.

FRÉD. ALVIN.

---

